Éducation

Plan triennal 2008-2011

Plan triennal du Ministère

Alberta

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education.

Alberta Education Plan triennal 2008-2011

Disponible sur Internet à : http://edcmsuat/francais/admin/franco/plantriennal.aspx

ISSN: 1715 – 1120

Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Bonnie Brooks
Directrice
Business Planning Branch
Alberta Education
Commerce Place
10155 – 102e Avenue
Edmonton, Alberta T5J 4L5

Téléphone : 780-427-6723
Télécopieur : 780-422-0880
Courriel : bonnie.brooks@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais de l'extérieur de la région d'Edmonton, veuillez d'abord composer le 310-0000.

Copyright © 2008, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représenté par le ministre d'Alberta Education.

Alberta Education autorise la reproduction de la présente publication à des fins éducatives et sans but lucratif.

Éducation

PLAN TRIENNAL 2008-2011

ÉNONCÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Ce plan triennal, qui porte sur les trois années commençant le 1er avril 2008, a été préparé sous ma direction conformément à la *Government Accountability Act* et aux politiques du gouvernement sur les conventions comptables. Il tient compte de toutes les décisions stratégiques du gouvernement en vigueur en date du 18 mars 2008 et susceptibles, à notre connaissance, d'avoir des répercussions matérielles, économiques ou financières.

Les priorités du Ministère énoncées dans le présent document ont été établies dans le contexte des plans opérationnels et fiscaux du gouvernement. Je me suis engagé à atteindre les résultats qui sont présentés dans ce plan.

[*L'original signé*]

Dave Hancock, C.R.
Ministre de l'Éducation
Le 4 avril 2008

LE MINISTÈRE

Alberta Education et l'Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation. Notre plus grande priorité est la réussite de chaque élève.

Le ministère de l'Éducation travaille en collaboration avec les élèves, les parents, les éducateurs et l'ensemble de la collectivité scolaire afin de fournir aux enfants et aux adolescents de l'Alberta la possibilité de développer les compétences dont ils ont besoin pour devenir des membres utiles et productifs de la société. Le plan triennal 2008-2011 détermine, pour les trois prochaines années, l'orientation du système d'éducation en Alberta.

Le ministère de l'Éducation :

- élabore et soutient la mise en œuvre des politiques, des programmes et des normes;
- favorise l'amélioration continue de l'apprentissage des élèves par l'évaluation et la communication des résultats;
- délivre les brevets d'enseignement et dirige la planification des effectifs pour le secteur de l'éducation; et
- fournit un financement équitable aux autorités scolaires et en surveille la gestion financière; et
- fournit le leadership et l'inspiration aux salles de classe et aux centres d'apprentissage du 21e siècle afin d'appuyer le rendement des élèves et maintenir son système d'éducation de renommée internationale.

La vision, la mission, les valeurs et les principes d'Alberta Education définissent le Ministère. La vision du Ministère, c'est la façon dont il envisage l'avenir. La mission décrit son objectif et sa raison d'être. Les valeurs de la fonction publique de l'Alberta reflètent les croyances ou les caractéristiques qui guident les actions du Ministère. Les principes caractérisent son mode de fonctionnement.

VISION

Le meilleur système d'éducation au monde, de la maternelle à la 12e année.

MISSION

Grâce à son leadership, à ses partenariats et au travail accompli avec le grand public – y compris les parties intéressées – le ministère de l'Éducation motive, donne de l'espoir et fournit les outils et les possibilités pour que chaque enfant acquière les connaissances, les compétences et les qualités nécessaires au travail, à l'autonomie, à l'apprentissage continu et au sens civique.

VALEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ALBERTA

Respect	Nous favorisons un environnement dans lequel chaque personne est respectée et écoutée.
Intégrité	Nous adoptons un comportement approprié du point de vue éthique et nous faisons preuve d'ouverture, d'honnêteté et de justice.
Responsabilité	Nous sommes responsables de nos actions et nous contribuons à l'efficacité de la fonction publique.
Excellence	Nous faisons preuve d'un esprit novateur et nous nous améliorons constamment pour atteindre l'excellence.

PRINCIPES

Priorité à l'élève	La réussite de chaque élève constitue la plus grande priorité du système d'éducation.
Leadership	L'Alberta exerce un rôle de leadership dans l'excellence scolaire afin que tous les élèves puissent prendre conscience de ce qui les passionne et réaliser leur potentiel.
Accessibilité	Chaque élève de l'Alberta a le droit d'avoir accès à une éducation de base de qualité qui correspond à ses besoins et à ses aptitudes.
Réceptivité	Le système d'éducation est souple; il sait prévoir les besoins des élèves et offre des choix aux parents et aux élèves.
Innovation	Le système d'éducation est à la fine pointe de l'innovation afin de soutenir l'amélioration des résultats obtenus par les élèves.
Collaboration	Les fondements de l'apprentissage continu se réalisent le mieux lorsque les partenaires et les parties intéressées travaillent de concert pour assurer une approche globale et un milieu favorable.
Équité	Tous les élèves ont un accès équitable à des possibilités d'apprentissage de qualité.
Responsabilité	Tous les participants au système d'éducation sont responsables, vis-à-vis des Albertains, de résultats de qualité et de la viabilité et de la responsabilité financière du système.

LIEN AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

Le ministère de l'Éducation veut s'assurer que son plan d'activités s'inscrit dans la lignée des objectifs et les priorités du plan stratégique du gouvernement de l'Alberta 2008-2011 et qu'il les soutient :

Lien aux objectifs du plan stratégique triennal du gouvernement de l'Alberta

- Deuxième objectif : Les Albertains seront bien préparés à l'apprentissage continu. Un enseignement de base de qualité permet aux enfants et aux adolescents de devenir des membres de la société, des membres responsables, bienveillants, créatifs, autonomes et engagés. Le système d'éducation les aide à acquérir les aptitudes dont ils ont besoin pour réaliser leurs ambitions et maximiser leur potentiel.

Priorités du gouvernement de l'Alberta

- Travailler avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie afin de rehausser les activités à valeur ajoutée, augmenter l'innovation et bâtir une main-d'œuvre qualifiée afin d'améliorer la viabilité à long terme de l'économie de l'Alberta.
- Travailler avec le ministère de la Justice afin de promouvoir des communautés fortes et actives et de réduire le taux de criminalité afin que les Albertains se sentent en sécurité.

POSSIBILITÉS ET DÉFIS IMPORTANTS

On a déterminé que les facteurs environnementaux suivants avaient une forte chance d'influer sur l'orientation du ministère de l'Éducation. Le Ministère a examiné ces facteurs lors de la détermination des priorités stratégiques et des stratégies qui permettront d'assurer des possibilités d'apprentissage de qualité, d'excellents résultats chez les élèves et le soutien du Ministère envers l'amélioration continue du système d'éducation.

L'apprentissage au 21e siècle

L'avènement du 21e siècle a entraîné des changements considérables dans la société. Ces changements, à savoir la diversification de la population étudiante, l'émergence de nouvelles professions et carrières, de nouvelles structures familiales, nos connaissances actuelles sur la façon dont les élèves apprennent et l'utilisation accrue de la technologie, tous ces changements ont eu une incidence sur l'enseignement et l'apprentissage. Alberta Education doit tenir compte de ces changements en matière de pédagogie et d'apprentissage si nous souhaitons rester des chefs de file en éducation, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Faire avancer la position de l'Alberta dans une nouvelle économie fondée sur le savoir fait appel à des compétences essentielles comme la pensée critique, la résolution de problèmes, l'innovation, l'établissement d'un consensus, la collaboration et l'autodétermination qui ont toujours été et qui demeurent importantes. De plus, les élèves et les enseignants de l'Alberta doivent savoir comment avoir accès à l'information et la transformer en connaissances pertinentes. La capacité de synthétiser et de développer les connaissances de base est la pierre angulaire de l'adaptation aux changements à venir. Les élèves de l'Alberta doivent être en mesure de réagir et de s'adapter aux changements et de développer, transférer et appliquer leurs connaissances et leurs compétences. Ils doivent également avoir la possibilité de devenir autonomes, d'apprendre à satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles et de contribuer à la vie de leur communauté. Ils doivent avoir accès à un éventail de carrières qui s'offrent à eux afin qu'ils s'estiment comme des citoyens responsables, actifs et pleinement engagés qui jouent un rôle dans la croissance et l'avenir de l'Alberta.

La responsabilité va de pair avec un système d'éducation solide. L'élément au cœur d'un système de responsabilisation, ce sont des démarches d'évaluation efficaces des élèves. L'évaluation de l'apprentissage et au service de l'apprentissage sont des parties intégrantes de l'apprentissage au 21e siècle. L'évaluation de l'apprentissage confirme ce que les élèves savent et fournit une preuve du rendement aux élèves, aux parents, aux enseignants et au grand public. L'évaluation au service de l'apprentissage se déroule au cours du processus d'apprentissage et est conçue pour aider les enseignants, les élèves et les parents à planifier ce qu'ils peuvent faire pour favoriser le succès. Les enseignants, les élèves et les parents se servent des observations des enseignants, de l'examen des travaux d'élèves et de l'autoréflexion de l'élève pour les aider à planifier l'enseignement et l'apprentissage. Une

évaluation pertinente de l'apprentissage et au service de l'apprentissage constitue la clé du succès des élèves.

Les attentes du public

L'Alberta est dotée d'un système d'éducation exceptionnel, reconnu à l'échelle nationale et internationale comme l'un des meilleurs au monde. Les résultats aux épreuves internationales du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) menées en 2006 indiquent que les élèves de l'Alberta continuent de figurer parmi les meilleurs au monde en se classant au second rang en sciences, au troisième rang en lecture et au cinquième rang en mathématiques.

Le défi est de maintenir ces niveaux élevés de performance tout en visant l'amélioration continue, en cherchant des moyens qui permettent de renforcer le système d'éducation à tous les niveaux, y compris les écoles, les autorités scolaires et le Ministère. Le public s'attend à un système d'éducation viable, responsable sur le plan financier et redevable pour les résultats. Le public prévoit que les élèves seront bien préparés à relever les défis de l'avenir dans un environnement de plus en plus mondialisé. Il s'attend à avoir un système d'éducation doté des ressources nécessaires pour répondre aux divers besoins des élèves et pour leur donner accès à des possibilités d'apprentissage optimales tout au long de leurs années scolaires. Les Albertains reconnaissent également qu'une éducation de renommée internationale exige de la coopération et de la collaboration. Des parents aux élèves, en passant par les enseignants, les administrateurs, les gouvernements et la communauté, chacun a un rôle important à jouer dans l'établissement et le maintien d'un système d'éducation fort.

Un contexte démographique et économique en plein changement

L'économie dynamique de l'Alberta présente des occasions et des défis bien particuliers pour le système d'éducation. Notre économie forte génère une migration importante, tandis que notre population, plus jeune que la moyenne, connaît des taux de fertilité accrus. La croissance rapide de la population crée le besoin d'établissements scolaires plus nombreux à certains endroits, ainsi que des programmes d'anglais langue seconde supplémentaires. Parallèlement, de nombreuses régions rurales connaissent un déclin de population, ce qui présente des défis d'accès à une large gamme de programmes pour les élèves. Enfin, l'urbanisation rend de plus en plus difficiles d'attirer et de retenir des enseignants dans les régions rurales et isolées.

De nombreux enfants et adolescents sont également aux prises avec des difficultés sociales et de santé résultant de la pauvreté, l'éclatement de la famille, l'abus d'alcool et d'autres drogues, le jeu, les troubles alimentaires, l'obésité, les problèmes physiques, mentaux et émotionnels, l'intimidation et les problèmes en matière de sécurité personnelle. Le système d'éducation doit assurer des mesures de soutien efficaces et établir une collaboration réussie et des partenariats communautaires, y compris les fournisseurs de services de santé appropriés et les organismes de soutien. Ces efforts font en sorte que les élèves et leurs familles reçoivent l'appui nécessaire et que tous les élèves ont la possibilité de grandir de façon sécuritaire et saine.

La technologie et l'éducation

La technologie est présente dans toutes les sphères de la société et de la culture. Elle fait partie intégrante de la vie de la plupart des enfants et des adolescents. Les appareils tels que les ordinateurs, les lecteurs multimédias portatifs et les téléphones cellulaires font partie de leur vie quotidienne. Internet leur permet de trouver de l'information, de communiquer avec les autres et d'y ajouter leur propre contenu. Les élèves utilisent ces technologies avec facilité et les appliquent différemment de bien des adultes utilisant les mêmes outils. Les éducateurs ont le défi d'intégrer efficacement la technologie dans chaque domaine du programme et des pratiques en classe.

La technologie offre des possibilités d'éducation fantastiques. En voici quelques-unes :

- des technologies d'aide en classe pour rendre l'apprentissage accessible à tous les élèves;
- des technologies qui augmentent les possibilités d'enseigner et d'apprendre, telles que les tableaux blancs électroniques et les dispositifs de calcul portatifs;
- la vidéoconférence qui permet d'avoir une vision élargie du monde et des expériences à titre de citoyen du monde et d'accroître l'accès à la programmation, de soutenir l'enseignement en langue seconde, de rehausser les programmes et les expériences des enseignants et enfin, de faciliter le partage de connaissances relatives aux contenus; et

- l'apprentissage en tout temps et en tout lieu qui offre aux élèves des occasions d'apprentissage souples et novatrices.

Un nombre suffisant d'enseignants

La force du système d'éducation de l'Alberta dépend en grande partie d'enseignants et d'administrateurs hautement compétents et dévoués qui sont appuyés par les aides-enseignants, les conseillers d'orientation professionnelle, et les fournisseurs de services familiaux, communautaires et de santé. Toutefois, tout comme l'ensemble de la population de l'Alberta, le personnel enseignant et administratif du secteur de l'éducation vieillit. Le groupe d'âge le plus important chez les éducateurs est de 45 à 60 ans. Parallèlement, la population d'âge scolaire de l'Alberta devrait dépasser tous les records historiques au cours des dix prochaines années. Pouvoir attirer et retenir des enseignants qualifiés, compétents et axés sur l'enfant revêt donc une importance de premier rang. Il s'avère essentiel de fournir un appui approprié aux enseignants et aux écoles.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2008 À 2011

À la suite de l'examen des facteurs environnementaux mené par le Ministère, les priorités stratégiques ci-dessous ont été déterminées. Ces priorités s'ajoutent aux activités continues et essentielles du Ministère.

CRÉER ET PROTÉGER NOS POSSIBILITÉS

1. Les taux de participation et d'achèvement

Lien au :
Premier objectif
Deuxième objectif

Le Ministère va concentrer ses efforts pour répondre à la priorité suivante : augmenter les taux de participation et d'achèvement des élèves en mathématiques, en sciences, en santé et dans les cours des études professionnelles et technologiques afin que les secteurs des sciences et de la technologie prennent plus d'ampleur. Sachant qu'environ 80 pour cent des nouveaux emplois vont exiger une certaine formation postsecondaire et que l'achèvement des études secondaires mène à des bienfaits des plus importants pour les individus et l'ensemble de la société, le Ministère continuera à travailler avec le grand public, ses partenaires gouvernementaux, les parties intéressées et les élèves afin de parvenir à un système où chaque élève se sent inspiré – et a la possibilité – de réussir, de recevoir son diplôme et de s'inscrire dans une formation postsecondaire approprié ou de poursuivre l'apprentissage continu.

2. La réussite pour tous les élèves

Lien au :
Premier objectif
Deuxième objectif
Troisième objectif

Le système d'éducation de l'Alberta comprend une population étudiante diversifiée et ayant un grand potentiel. Une des principales priorités du Ministère est de s'assurer que le système d'éducation continue d'accroître sa capacité de demeurer adaptable, innovateur et réceptif aux besoins actuels et à venir des élèves. Des transitions harmonieuses doivent exister dans tout le système, soit de la maternelle à la 1re année, de l'élémentaire au secondaire 1er cycle, du secondaire 1er cycle au secondaire 2e cycle, de l'achèvement des études secondaires au postsecondaire ou aux métiers ou encore aux programmes d'apprentissage et enfin, au monde du travail. Les milieux d'apprentissage doivent reconnaître la diversité des circonstances propres à chaque enfant et fournir l'accès à des programmes de qualité à tous les enfants, y compris ceux à risque. Le Ministère s'est également engagé à mettre sur pied une approche globale et coopérative en matière de santé et à élaborer des programmes et des services à l'intention des enfants et des adolescents afin de s'assurer qu'on s'occupe bien d'eux, qu'ils sont en sécurité et en santé, et qu'ils réussissent leur apprentissage.

3. La réussite chez les élèves inuits, métis et des Premières nations

Lien au :
Premier objectif
Deuxième objectif
Troisième objectif

Une priorité continue en éducation est d'améliorer le rendement scolaire des élèves inuits, métis et des Premières nations dans les écoles financées par la province. Le Ministère travaille de concert avec les collectivités, les intervenants du système d'éducation et ses partenaires gouvernementaux en vue d'améliorer la réussite scolaire des élèves autochtones.

4. L'augmentation des effectifs compétents et en nombre suffisant

Lien au :
Premier objectif
Deuxième objectif
Troisième objectif

Le Ministère reconnaît que des effectifs compétents et en nombre suffisant sont essentiels pour répondre aux besoins des apprenants. À cette fin, il est en train d'adopter une approche proactive face aux nouvelles pressions qui touchent la main-d'œuvre du secteur de l'éducation, en s'assurant d'une main-d'œuvre axée sur les enfants et les adolescents, une main-d'œuvre où les personnes les mieux adaptées se trouvent au poste qui convient au bon moment, avec les bonnes compétences afin de répondre aux besoins des élèves.

5. L'amélioration des relations

Lien au :
Troisième objectif

Une des priorités du ministère de l'Éducation est de maintenir et d'améliorer ses relations pour s'assurer que le système d'éducation continue d'accroître sa capacité à rester adaptable, innovateur et réceptif aux besoins actuels et futurs des élèves de l'Alberta. Le Ministère élabore de nouvelles possibilités et démarches en vue d'augmenter la participation des parties intéressées et des communautés de toute la province. Cette démarche nous permettra de connaître divers points de vue sur les besoins de l'apprenant du 21e siècle, afin que notre système d'éducation reflète les besoins du monde en changement dans lequel nous vivons.

6. Des écoles où les enfants vivent et apprennent

Lien au :
Troisième objectif

Le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à gérer les pressions de croissance résultant de la prospérité de la province. Pour le ministère de l'Éducation, ceci signifie de travailler de concert avec le ministère des Infrastructures ainsi que le Conseil du Trésor pour évaluer de nouvelles stratégies de financement pour la construction d'écoles afin que celles-ci soient disponibles où les élèves vivent et apprennent. Cela comporte également l'exploration de solutions innovatrices et créatives relatives aux infrastructures scolaires afin que les élèves apprennent dans des installations sécuritaires et bien entretenues.

7. L'accès à des interventions et des possibilités d'apprentissage précoces pour les enfants à risque

Lien au :
Premier objectif
Deuxième objectif

Il doit y avoir des appuis et des initiatives d'intervention à grande échelle à l'intention des enfants à risque afin d'améliorer leurs chances de réussite scolaire. À cet effet, le Ministère va instaurer et encourager des partenariats en plus de fournir les ressources qui favoriseront des possibilités d'apprentissage appropriées afin que les enfants et les adolescents à risque puissent surmonter les obstacles à leur réussite. Tous les élèves doivent se sentir inspirés et avoir l'occasion de trouver ce qui les passionne et réussir. Sachant que l'apprentissage qui a lieu dans les premières années d'un enfant a un effet déterminant sur ses succès scolaires et sur sa qualité de vie future, le Ministère accentue son approche coopérative à l'apprentissage et aux soins précoces.

ACTIVITÉS PRINCIPALES, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT

Alberta Education a cerné une activité qui constitue la principale responsabilité permanente du Ministère. Cette activité comprend trois objectifs dotés de résultats précis qui décrivent ce que le Ministère souhaite atteindre en réalisant sa mission. Alberta Education a également établi des stratégies pour 2008 à 2011, stratégies qui cadrent avec les objectifs du Ministère et avec le plan stratégique du gouvernement de l'Alberta.

Les mesures de rendement indiquent le degré de réussite du Ministère dans l'atteinte de ses objectifs et de ses résultats. Lors de l'évaluation des progrès, on présume qu'une cible est atteinte si le résultat se situe dans les 5 % de l'objectif prévu, et qu'un objectif est dépassé si le résultat dépasse de plus de 5 % l'objectif prévu (à l'exception des tests de rendement provinciaux).

Première activité principale : Diriger et soutenir le système d'éducation afin que tous les élèves réussissent à apprendre

PREMIER OBJECTIF 1 Des possibilités d'apprentissage de grande qualité pour tous

Ce que cela signifie

Le ministère de l'Éducation offre des possibilités d'apprentissage de grande qualité aux élèves grâce aux moyens suivants :

- l'établissement de normes et de politiques relatives à l'élaboration de programmes et de ressources;
- l'élaboration de programmes qui répondent aux besoins de tous les élèves;
- l'appui à la mise en œuvre des programmes, y compris la formation en cours d'emploi et le perfectionnement professionnel des enseignants pour assurer cette mise en œuvre;
- le financement du système d'éducation, et
- l'incitation à la recherche, à l'innovation et à l'inspiration pour assurer l'amélioration continue et des pratiques à l'avant-garde.

Des possibilités d'apprentissage de grande qualité pour tous comprennent un meilleur accès et la participation aux programmes éducatifs qui favorisent un apprentissage réussi pour tous les élèves. Le Ministère continuera à mettre en œuvre des stratégies qui favoriseront l'atteinte de cet objectif.

Voici les résultats visés pour le premier objectif :

- Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
- Les écoles offrent un environnement sécuritaire et bienveillant.
- Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles aux élèves et aux jeunes à risque.
- Les élèves terminent leurs études afin qu'ils soient prêts à fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire et/ou à participer à la société et à l'économie.

Stratégies

1.1 Élaborer, acquérir et mettre en œuvre des programmes d'études et des ressources d'apprentissage et d'enseignement en anglais et en français qui répondent aux besoins des élèves, qui mettent l'accent sur les compétences de base, y compris la pensée critique, la résolution de problèmes et la créativité, et qui favorisent pleinement l'incidence des nouvelles technologies sur l'amélioration de l'éducation.

1.2 Rehausser les possibilités d'apprentissage des élèves dans les domaine suivants : les lettres et les sciences humaines, les langues secondes et les beaux-arts, dont les arts visuels, la musique, l'art dramatique et la danse.

1.3 Augmenter les possibilités qu'ont les élèves de prendre connaissance des choix de carrière en explorant des modèles de prestation innovateurs pour les cours des études professionnelles et technologiques; ceci permettra d'augmenter les taux d'achèvement au secondaire et de donner une plus grande ampleur aux secteurs des sciences et de la technologie.

1.4 Augmenter les possibilités pour les élèves d'explorer et de poursuivre des carrières dans le domaine de la santé grâce à l'élaboration de programmes en milieu de travail.

1.5 Collaborer avec d'autres ministères et parties intéressées pour soutenir la mise en œuvre d'une approche globale à l'apprentissage et au mieux-être des élèves.

1.6 Favoriser un environnement scolaire sécuritaire et bienveillant et créer une culture où on comprend et respecte les différences.

1.7 Collaborer avec les parties intéressées pour mettre en œuvre, dans l'ensemble de la province, des stratégies, des mesures et des initiatives communautaires qui augmenteront le taux d'achèvement des études secondaires sur cinq ans.

1.8 Mettre en œuvre la stratégie d'apprentissage réparti en collaboration avec le secteur de l'éducation.

1.9 Améliorer l'accès aux possibilités d'apprentissage pour les élèves des écoles rurales et de petite taille.

1.10 Collaborer avec les autorités scolaires pour promouvoir un apprentissage et un enseignement novateurs grâce à un meilleur accès aux technologies en classe.

	Mesures de rendement	**Dernier résultat (année)**	**Cible 2008-09**	**Cible 2009-10**	**Cible 2010-11**
1.a	Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires et du public en ce qui concerne la qualité de l'éducation de base.	85 % (2006-07)	85 %	86 %	86 %
1.b	Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires et du public concernant le fait que les élèves reçoivent une formation solide dans les matières de base.	84 % (2006-07)	84 %	85 %	85 %
1.c	Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires concernant la possibilité qu'ont les élèves d'avoir accès à un programme d'études varié.	78 % (2006-07)	79 %	79 %	80 %
1.d	Consensus entre les élèves, les parents, les enseignants et les membres des conseils scolaires sur le fait que les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.	92 % (2006-07)	90 %+	90 %+	90 %+
1.e	Taux annuel de décrochage des élèves âgés de 14 à 18 ans.	4,7 % (2005-06)	4,7 %	4,6 %	4,5 %
1.f	Taux d'achèvement des élèves ayant terminé leurs études secondaires dans les 5 ans suivant leur entrée en 10e année.	78,6 % (2005-06)	79 %	80 %	81 %

Mesure de rendement en cours d'élaboration :
Satisfaction des employeurs concernant les compétences et la qualité du travail de leurs employés récemment diplômés du secondaire; le dernier résultat pour cette mesure était 77 % en 2005-2006.

DEUXIÈME OBJECTIF **2**

L'excellence des résultats chez les élèves

Ce que cela signifie

Alberta Education favorise l'excellence des résultats chez les élèves en offrant le choix de programmes flexibles conçus pour répondre aux divers besoins des élèves. L'excellence de tels résultats signifie que tous les élèves sont bien préparés à apprendre de façon continue, à travailler et à être de bons citoyens, et qu'ils ont les compétences et les connaissances nécessaires à leur réussite. Un soutien est également offert par la mise en œuvre efficace d'évaluations provinciales et locales du rendement des élèves.

Voici les résultats visés pour le deuxième objectif :

- Les élèves présentent des résultats d'apprentissage de norme élevée.
- Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
- Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.

Stratégies

2.1 Soutenir les autorités scolaires afin qu'elles puissent répondre à la diversité des élèves et aux besoins d'apprentissage en évolution de tous les élèves, y compris les immigrants, les réfugiés, les élèves inuits, métis et des Premières nations, les élèves qui ont besoin d'un programme d'anglais langue seconde et ceux qui ont des besoins particuliers.

2.2 Collaborer avec nos partenaires gouvernementaux, la communauté et les parties intéressées dans la mise au point d'une approche d'équipe afin d'accroître les chances de réussite des enfants et des adolescents en améliorant l'identification précoce des besoins des élèves, en favorisant les transitions de l'élémentaire au secondaire 1er cycle, du secondaire 1er cycle au secondaire 2e cycle, et du secondaire 2e cycle au postsecondaire.

2.3 Travailler de concert avec les partenaires et les intervenants pour assurer la réussite des élèves inuits, métis et des Premières nations, y compris :
- améliorer la participation communautaire et parentale;
- mener une étude sur les réalisations découlant du *First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework*.

2.4 Intégrer les connaissances acquises à la suite des projets du Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta lors de l'élaboration des politiques et des programmes, diffuser largement les résultats des recherches, ainsi que promouvoir et célébrer l'excellence au niveau des salles de classe, des écoles et des autorités scolaires.

2.5 Travailler avec les parties intéressées en éducation et trouver des façons d'améliorer l'évaluation au service de l'apprentissage des élèves.

2.6 Assurer un leadership à tous les niveaux pour l'amélioration des résultats des élèves.

Mesures de rendement			Dernier résultat (2006-07)	Cible 2008-09	Cible 2009-10	Cible 2010-11
2.a	Pourcentages des élèves de 3e, 6e et 9e année qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux		A | E	A | E	A | E	A | E
	3e année	Anglais	80,3 % | 17,7 %	85 % | 18 %	85 % | 18 %	86 % | 19 %
		Mathématiques	79,9 % | 23,5 %	83 % | 31 %	84 % | 31 %	84 % | 32 %

Mesures de rendement		Dernier résultat (2006-07)	Cible 2008-09	Cible 2009-10	Cible 2010-11
6e année	Anglais	80,3 % | 19,8 %	82 % | 20 %	82 % | 20 %	83 % | 21 %
	French Language Arts	88,1 % | 11,0 %	88 % | 12 %	89 % | 13 %	89 % | 13 %
	Français	93,0 % | 18,0 %	95 % | 21 %	95 % | 21 %	96 % | 22 %
	Mathématiques	74,0 % | 14,5 %	80 % | 21 %	80 % | 21 %	81 % | 22 %
	Sciences	75,2 % | 26,6 %	82 % | 27 %	82 % | 29 %	83 % | 29 %
	Études sociales	77,4 % | 22,3 %	80 % | 22 %	81 % | 24 %	81 % | 24 %
9e année	Anglais	77,5 % | 14,8 %	80 % | 16 %	80 % | 16 %	81 % | 17 %
	French Language Arts	81,3 % | 12,9 %	84 % | 13 %	85 % | 13 %	85 % | 14 %
	Français	81,6 % | 12,6 %	87 % | 16 %	88 % | 17 %	88 % | 17 %
	Mathématiques	66,3 % | 18,3 %	70 % | 21 %	70 % | 21 %	71 % | 22 %
	Sciences	69,6 % | 14,7 %	70 % | 15 %	70 % | 15 %	71 % | 16 %
	Études sociales	71,4 % | 18,7 %	75 % | 21 %	75 % | 21 %	76 % | 22 %
Total : Toutes les matières et niveaux		75,3 % | 19,0 %	78,7 % | 21,1 %	78,9 % | 21,5 %	79,7 % | 22,3 %

Remarque :

A | E Acceptable | Excellence – le pourcentage d'élèves atteignant la norme acceptable inclut le pourcentage atteignant la norme d'excellence.

Mesures de rendement		Dernier résultat (2006-07)	Cible 2008-09	Cible 2009-10	Cible 2010-11
2.b	Pourcentage d'élèves ayant passé quatre examens ou plus pour obtenir leur diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10e année.	53,7 % (2005-2006)	55 %	55 %	56 %
2.c	Pourcentage d'élèves de 12e année admissibles aux bourses Rutherford.	37,2 % (2005-2006)	38 %	39 %	39 %
2.d	Taux de participation des élèves de 1re année à des programmes préscolaires au cours d'une année précédente.	96 % (2006-2007)	95 %+	95 %+	95 %+
2.e	Taux de transition des élèves du secondaire au postsecondaire dans les six ans suivant leur entrée en 10e année.	59,5 % (2005-2006)	61 %	61 %	62 %
2.f	Consensus entre les parents, les enseignants et le public concernant le fait qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront de réussir dans le monde du travail lorsqu'ils quitteront l'école.	69 % (2006-2007)	71 %	71 %	72 %
2.g	Consensus entre les parents, les enseignants et le public concernant le fait que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.	84 % (2006-2007)	84 %	84 %	85 %

Mesures de rendement en cours d'élaboration

Pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux examens en vue du diplôme :

- *Anglais 30-1* : les derniers résultats sont 87,7 % (acceptable) et 19 % (excellence); les cibles sont 88 % et 19 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009.
- *Anglais 30-2* : les derniers résultats sont 88,7 % (acceptable) et 9,7 % (excellence); les cibles sont 89 % et 10 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009.
- *Mathématiques pures 30* : les derniers résultats sont 81,1 % (acceptable) et 24,6 % (excellence); les cibles sont 82 % et 26 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009, et 82 % et 26 % respectivement pour l'année scolaire 2009-2010.
- *Mathématiques appliquées 30* : les derniers résultats sont 77,6 % (acceptable) et 12,1 % (excellence); les cibles sont 78 % et 12 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009.
- *Études sociales 30* : les derniers résultats sont 86,1 % (acceptable) et 24,6 % (excellence); les cibles sont 87 % et 25 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009.
- *Études sociales 33* : les derniers résultats sont 84,8 % (acceptable) et 19,6 % (excellence); les cibles sont 85 % et 20 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009.
- *Chimie 30* : les derniers résultats sont 89,3 % (acceptable) et 37,9 % (excellence); les cibles sont 89 % et 39 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009, et 90 % et 38 % respectivement pour l'année scolaire 2009-2010.
- *Physique 30* : les derniers résultats sont 86,1 % (acceptable) et 29,3 % (excellence); les cibles sont 86 % et 30 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009, et 87 % et de 30 % respectivement pour l'année scolaire 2009-2010.
- *Biologie 30* : les derniers résultats sont 83,5 % (acceptable) et 27,4 % (excellence); les cibles sont 84 % et 27 % respectivement pour l'année scolaire 2008-2009.

Remarque :

- Les derniers résultats correspondent à ceux de l'année scolaire 2006-2007.
- On établira des cibles pour les trois années du plan triennal lorsque les données de plusieurs années seront disponibles.
- Le pourcentage d'élèves atteignant la norme acceptable inclut le pourcentage atteignant la norme d'excellence.

TROISIÈME OBJECTIF **3**

Un système d'éducation hautement réceptif et responsable

Ce que cela signifie

Le ministère de l'Éducation fournit un leadership et un soutien en vue d'assurer un système d'éducation réceptif et responsable, en collaborant avec ses partenaires, les parties intéressées et le public et en communiquant efficacement avec eux. Il fait la promotion du développement de la capacité en leadership dans le secteur de l'éducation. Il soutient également l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de planification, de communication et de responsabilité financière. Il encourage l'utilisation efficace des systèmes et des technologies de l'information.

Voici les résultats visés pour le troisième objectif :

- Les relations de travail au sein du système d'éducation sont efficaces à tous les niveaux.
- Le système d'éducation fait preuve de leadership et d'amélioration continue à tous les niveaux.

Stratégies

3.1 Fournir aux Albertains des renseignements opportuns, précis et pertinents sur les bienfaits du système d'éducation.

3.2 Mettre en œuvre le cadre du Ministère en matière de participation du public en assurant un dialogue continu avec les parties intéressées et des consultations élargies avec le public.

3.3 Assurer le leadership dans la création novatrice d'établissements scolaires par des approches créatives en termes de conception et de construction d'écoles qui répondent aux besoins changeants des élèves.

3.4 Renforcer la capacité du Ministère à prendre des décisions reposant sur des informations factuelles grâce à la recherche basée sur la collaboration, et ce, en vue d'informer le système d'éducation.

3.5 Relever les défis émergents reliés à assurer un nombre suffisant d'enseignants.

3.6 Accroître la capacité d'amélioration continue du système d'éducation grâce à l'obligation de rendre compte et la publication de rapports.

3.7 Collaborer avec les parties intéressées et renforcer le cadre de financement pour assurer une distribution équitable des fonds aux autorités scolaires.

3.8 Collaborer avec les parties intéressées afin d'élaborer des stratégies et des plans d'action en vue de mettre en œuvre la politique relative à la technologie en éducation.

3.9 Mettre sur pied la *Youth Advisory Initiative* afin de fournir des occasions aux jeunes Albertains d'offrir leurs suggestions au sujet du système d'éducation.

3.10 Mettre en œuvre une démarche provinciale afin d'augmenter l'efficacité et les économies d'échelle en gérant les renseignements de l'élève au sein du système d'éducation afin de transmettre la bonne information aux bonnes personnes au bon moment.

3.11 Étudier les diverses options permettant de simplifier les pratiques administratives en vue d'accroître l'innovation et l'efficacité du Ministère et des autorités scolaires.

3.12 Renforcer les relations avec les territoires et les provinces pour faire progresser les ententes de collaboration et le leadership dans les initiatives pancanadiennes, notamment le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens et le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada.

3.13 Mettre en œuvre les priorités de la stratégie d'éducation internationale de l'Alberta en vue de multiplier les occasions pour les élèves et les éducateurs d'accroître les connaissances internationales et interculturelles.

Mesures de rendement		Dernier résultat (2006-07)	Cible 2008-09	Cible 2009-10	Cible 2010-11
3.a	Satisfaction globale des parents, des enseignants, des élèves, des membres des conseils scolaires et du public concernant le fait que l'école, l'autorité scolaire et la province prennent en compte leur opinion, la respectent et la valorisent.	58 %	61 %	62 %	62 %
3.b	Satisfaction globale des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires concernant le fait que le leadership à tous les niveaux (école, autorité et province) soutient et organise efficacement l'enseignement et l'apprentissage.	66 %	73 %	73 %	73 %
3.c	Perception globale des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires que le système d'éducation de la maternelle à la 12e année s'est amélioré ou est resté inchangé depuis trois ans.	71 %	73 %	74 %	75 %

Mesure de rendement en cours d'élaboration

Évaluation du Ministère de la performance de l'autorité scolaire : Pourcentage des autorités scolaires qui reçoivent des évaluations globales « Bonnes » ou « Excellentes » pour les mesures du pilier de responsabilisation.

Mesures du pilier de responsabilisation par objectif	Mai 2006	Mai 2007
Premier objectif		
Qualité globale de l'éducation	s.o.	59,7 %
Programme d'études varié	s.o.	46,8 %
Écoles sécuritaires et bienveillantes	s.o.	62,9 %
Taux de décrochage	61,3 %	66,1 %
Taux d'achèvement du secondaire (quatre ans)	47,5 %	42,6 %
Deuxième objectif		
Tests de rendement provinciaux : acceptable	16,1 %	17,7 %
Tests de rendement provinciaux : excellence	40,3 %	22,6 %
Examens en vue du diplôme : acceptable	27,9 %	19,7 %
Examens en vue du diplôme : excellence	50,8 %	42,6 %
Participation aux examens en vue du diplôme (quatre examens et plus)	42,6 %	42,6 %
Admissibilité à la bourse Rutherford	68,9 %	72,1 %
Taux de transition vers les études postsecondaires (quatre ans)	68,3 %	78,3 %
Préparation au travail	s.o.	59,7 %
Citoyen engagé	s.o.	50 %
Troisième objectif		
Participation des parents	s.o.	51,6 %
Amélioration de l'école	s.o.	72,6 %

Remarque. – Il n'y a pas suffisamment de données pour fixer des objectifs pour cette mesure. Des données obtenues sur quatre années sont utilisées pour évaluer la mesure d'une autorité scolaire. Il n'y avait pas suffisamment de données pour évaluer les mesures du sondage administré en 2006.

DÉPENSES SELON LA PRINCIPALE RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2006-2007 Réel	2007-2008 Budget	2007-2008 Prévisions	2008-2009 Estimations	2009-2010 Objectif	2010-2011 Objectif
Diriger et soutenir le système d'éducation de la maternelle à la 12e année afin que tous les élèves réussissent au niveau scolaire.	5 273 766	5 450 850	5 628 359	5 852 512	6 198 775	6 060 015
DÉPENSES DU MINISTÈRE	5 273 766	5 450 850	5 628 359	5 852 512	6 198 775	6 060 015

BILAN D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2006-2007 Réel	2007-2008 Budget	2007-2008 Prévisions	2008-2009 Estimations	2009-2010 Objectif	2010-2011 Objectif
RECETTES						
Transferts internes du gouvernement	129 100	129 100	129 100	129 100	129 100	129 100
Impôts fonciers provinciaux prélevés pour l'éducation	1 330 416	1 378 000	1 378 000	1 450 000	1 508 000	1 568 000
Transferts du gouvernement du Canada	-	-	10 325	10 325	-	-
Revenus d'investissement	385	300	300	300	300	300
Primes, droits et permis	3 504	2 836	2 836	2 809	2 349	2 349
Ventes des ressources d'apprentissage	27 178	32 000	37 000	32 000	32 000	32 000
Autres recettes	2 810	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
RECETTES DU MINISTÈRE	1 493 393	1 543 736	1 559 061	1 626 034	1 673 249	1 733 249
DÉPENSES						
Programme						
Soutien à l'exploitation (écoles publiques et séparées)	4 554 248	4 789,793	4,853,293	5,065,258	5,329,371	5,558,797
Installations scolaires	579 185	518 068	615 368	623 513	710 236	326 400
Programmes d'éducation de base	77 532	84 333	98 948	104 401	96 441	98 769
Écoles privées agréées	144 023	144 353	144 353	151 138	158 241	165 678
Total – Soutien à l'éducation de base	5 354 988	5 536 547	5 711 962	5 944 310	6 294 289	6 149 644
Moins : Part de l'impôt foncier versée aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes	(172 177)	(178 000)	(178 000)	(187 000)	(195 000)	(203 000)
Total – Soutien du gouvernement à l'éducation de base	5 182 811	5 358 547	5 533 962	5 757 310	6 099 289	5 946 644
Appui aux programmes	25 869	25 804	26 304	27 382	28 625	29 718
Services de soutien du Ministère	58 867	60 299	61 399	63 435	64 686	66 152
Soutien à la prestation de programmes	84 736	86 103	87 703	90 817	93 311	95 870
Total – Appui aux programmes	5 267 547	5 444 650	5 621 665	5 848 127	6 192 600	6 042 514
Dépenses des programmes*						
Frais de service de la dette						
Alberta Schools Alternative Procurement	-	-	-	-	-	11 126
Alberta School Foundation Fund	6 219	6 200	6 694	4 385	6 175	6 375

	Comparable					
	2006-2007 Réel	2007-2008 Budget	2007-2008 Prévisions	2008-2009 Estimations	2009-2010 Objectif	2010-2011 Objectif
DÉPENSES DU MINISTÈRE**						
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	(1)	-	-	-	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET DU MINISTÈRE	5 273 766	5 450 850	5 628 359	5 852 512	6 198 775	6 060 015

- Assujetties à la *Fiscal Responsibility Act*, les dépenses de programmes comprennent les paiements en espèces versés par la Province vers l'obligation de retraite non capitalisée (qui sera éliminée dans le cadre d'un plan de législation distinct). Les dépenses de programmes ne comprennent pas le changement annuel des engagements de retraite non capitalisés, qui représente une dépense hors caisse n'ayant aucune incidence sur les besoins d'emprunt. Les augmentations annuelles des engagements de retraite non capitalisés des enseignants avant 1992 prises en charge par le ministère de l'Éducation sont évaluées à :

22 487	14 637	14 108	11 225	8 445	5 409

** Les dépenses du Ministère ciblent son activité principale, soit diriger et soutenir le système d'éducation de la maternelle à la 12e année de sorte que tous les élèves apprennent et réussissent.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET CONSOLIDÉ
(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2006-2007 Réel	2007-2008 Budget	2007-2008 Prévisions	2008-2009 Estimations	2009-2010 Objectif	2010-2011 Objectif
Recettes du ministère	1 493 393	1 543 736	1 559 061	1 626 034	1 673 249	1 733 249
Ajustements de la consolidation interministérielle	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)
Recettes consolidées	1 364 293	1 414 636	1 429 961	1 496 934	1 544 149	1 604 149
Dépenses des programmes du Ministère	5 267 547	5 444 650	5 621 665	5 848 127	6 192 600	6 042 514
Ajustements de la consolidation interministérielle	-	-	-	-	-	-
Dépenses consolidées du programme	**5 267 547**	**5 444 650**	**5 621 665**	**5 848 127**	**6 192 600**	**6 042 514**
Frais de service de la dette du Ministère	6 219	6 200	6 694	4 385	6 175	17 501
Ajustements de consolidation interministérielle	(6 219)	(6 200)	(6 694)	(4 385)	(6 175)	(6 375)
Dépenses consolidées	5 267 547	5 444 650	5 621 665	5 848 127	6 192 600	6 053 640
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	(1)	-	-	-	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET CONSOLIDÉ	(3 903 255)	(4 030 014)	(4 191 704)	(4 351 193)	(4 648 451)	(4 449 491)